



REPORTING FINANCIER #13



REPORTING FINANCIER #13

30 septembre 2021

**BANQUE DE LA
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE** 
par Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes



Chères Epargnantes, chers Epargnants,

Nous fêtons en septembre 2021 le premier anniversaire de la Banque de la Transition Énergétique (BTE). Ce reporting financier sera donc exceptionnel par rapport à ceux habituellement publiés, afin de faire un bilan complet des 12 premiers mois d'activité de la BTE, avec ses réussites, ses voies de progrès et ses ambitions ...

Vous retrouverez le format classique des reportings financiers dès le mois prochain.

Bonne lecture et merci de votre confiance,

- Pierre-Henri **GRENIER** -

Directeur Exécutif de la Banque de la Transition Énergétique



L'ACTIVITE DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE LORS DE SA PREMIERE ANNEE

I.1- Pourquoi avoir créé cette structure ?

La Banque de la Transition Energétique est née de deux convictions :

- 1) **La transition énergétique n'est plus une option.** D'abord pour lutter contre le réchauffement climatique, je n'y reviens pas, mais aussi pour assurer une prospérité durable à tous les acteurs économiques de notre région. Je suis convaincu que leur compétitivité, leur rentabilité, le maintien de leur pouvoir d'achat supposent désormais qu'ils s'engagent dans la voie de la transition.
- 2) **Que les banques ont un rôle à jouer.** Au vu des besoins d'investissements massifs pour décarboner l'économie, le seul argent public n'y suffira pas. L'enjeu est véritablement de mobiliser l'épargne pour financer la transition. Pour moi, c'est là la mission d'une banque régionale et coopérative comme BP AURA.

I.2 - Nos engagements

Mobiliser l'épargne pour financer la transition énergétique nécessite d'instaurer une relation de confiance entre la banque et ses épargnants. Trop de vaines promesses, de « greenwashing », de communications creuses, ont pu décourager les épargnants ; c'est pourquoi la BTE innove dans son fonctionnement et ses engagements.

Les engagements fondateurs de la Banque de la Transition Energétique sont :

- **La Traçabilité :** nous vous garantissons la transparence de l'utilisation de votre épargne verte vers des projets identifiables de transition énergétique. Pour connaître les modalités de traçabilité et d'utilisation de votre épargne, [rendez-vous sur la FAQ](#).
- **Un Circuit court du financement :** nous favorisons le lien entre épargnants et porteurs de projets énergétiques en région. L'épargne régionale finance des projets régionaux.
- **La Territorialité :** les programmes financés par votre épargne se situent sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, les Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence et Corrèze. La seule exception est l'accompagnement hors territoire de porteurs de projet ou d'entreprises de la région.

- **Une Démarche partenariale :** notre objectif est de dépasser notre seul métier de financeur et de proposer à nos clients des solutions de transition énergétique, au-delà de sa seule composante de financement. Pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires sélectionnés avec rigueur et susceptibles de proposer des prestations de transition énergétique (diagnostics, études, installations de panneaux photovoltaïques, rénovation...) à nos clients intéressés.

I.3 - Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?

La Banque de la Transition Energétique est une marque de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BP Aura) et depuis peu de la Banque de Savoie (BS) ; ce sont donc bien les banques adhérentes à la marque, et aux engagements qu'elle suppose, qui portent les encours d'épargne et de crédits.

En revanche, à la différence d'une épargne classique logée à BP Aura ou à la Banque de Savoie, l'épargne « transition énergétique » est centralisée et confinée tous les mois dans une structure dédiée, pour garantir son usage exclusivement dédié au financement de la transition énergétique. Pour qualifier le caractère de transition énergétique d'un crédit, la BTE a défini une grille d'éligibilité avec son comité consultatif (composé d'experts régionaux et dont la composition est disponible sur le site internet). Cette grille d'analyse est consultable sur le site et chaque crédit positionné en face de l'épargne de transition énergétique doit satisfaire aux critères d'éligibilité définis.

C'est ce montage innovant qui permet de garantir l'affectation de l'épargne vers des projets de transition énergétique. Un reporting financier mensuel vous permet en outre de suivre en toute transparence l'équilibre entre épargne collectée et financements accordés. En complément, vous pouvez retrouver les principaux projets financés sur notre [site internet](#) (*pour autant que les porteurs de projet aient accepté que nous les publions*).

I.4 - Quelle stratégie la Banque de la Transition Energétique a-t-elle déployée lors de sa première année d'existence ?

Sa stratégie est claire et repose sur un concept simple : **3 leviers X 3 marchés**.

Les trois leviers actionnés par la BTE sont : l'expertise ; les offres et les partenariats. Ces trois leviers se déclinent ensuite sur trois marchés de la transition : les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'innovation & environnement.

Au cours de l'année écoulée, les trois leviers ont été actionnés :

- **L'expertise.** Ce levier repose sur un incontournable bancaire : un banquier qui ne comprend pas est un banquier qui ne prête pas. Pour accompagner la transition énergétique, il faut donc la comprendre. C'est pourquoi nous avons constitué une équipe de 10 experts (5 au démarrage en septembre 2020) à même d'instruire des projets complexes de transition et de former et accompagner les conseillers bancaires de BP Aura et de la Banque de Savoie sur les projets plus simples.
- **Les Offres bancaires.** Le crédit bancaire classique n'est pas toujours bien adapté au financement de la transition énergétique. C'est pourquoi avec le Groupe BPCE et notamment sa filiale BPCE Lease, nous avons développé toute une gamme de produits de financement autour du tiers financement (crédit-bail ou location avec option d'achat).
- **Les partenariats.** C'est sûrement le levier le plus innovant et le plus efficace. Notre ambition n'est pas seulement de proposer des solutions de financement de la transition énergétique, mais des solutions de transition. Or, même experts, nous ne serons jamais que des banquiers, experts en financement. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes adjoints des entreprises partenaires, expertes dans leurs domaines, et capables d'offrir des prestations et des conseils de qualité à nos clients soucieux de s'engager dans la Transition.

Au cours de 2021, nous avons ainsi signé des partenariats avec des bureaux d'études en efficacité énergétique (Naldeo Technologies & Industries et Economies d'Energies), avec un bureau d'étude en énergie solaire (Tecsol), avec des développeurs et installateurs de panneaux photovoltaïques (Terre & Lac, Silversun, Solstyce) et en rénovation performante des bâtiments (Cozynergy). D'autres partenariats devraient être signés dans les semaines qui viennent, notamment sur l'Auvergne, nous permettant de mailler au mieux notre territoire avec des partenaires locaux de référence.

Ces trois leviers ont ensuite été appliqués aux trois grands domaines de la Transition Énergétique :



Quasiment toutes ces thématiques ont été travaillées, avec des offres et des expertises adaptées, par la Banque de la Transition Énergétique au cours de l'année 2021. Il ne reste que les deux premiers sujets du thème « innovation et environnement », à savoir l'économie circulaire, la qualité de l'air et la gestion de l'eau, que nous n'avons pas encore abordés et que nous comptons étudier en profondeur sur l'année 2022.

LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE EN CHIFFRES

II.1- Les Chiffres-Clés

Epargne collectée : 152,9 M€
Crédits accordés : 102,6 M€ pour 74 dossiers
Coefficient d'emploi : 67.1%
Crédits en cours d'étude : 130 dossiers pour 137 M€
Nbre de dossiers ENR instruits ou en instruction en 1 an : 240 dossiers

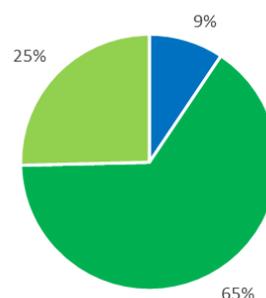
II.2 - L'épargne collectée

L'épargne collectée s'élève à près de 153 M€ au 30 septembre 2020, sous la forme :

- **De livrets pour les particuliers.** Ce support permet aux ménages soucieux de donner du sens à leur épargne de disposer d'une épargne disponible à tout moment et tracée vers la Transition énergétique. Cette épargne est rémunérée comme les autres livrets non réglementés de la banque, ni plus, ni moins (*se référer au site de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes pour voir les conditions*).
- **Des comptes à terme pour les entreprises.**

91% de l'épargne provient de 3 177 épargnants particuliers pour 138.6 M€. Les sociétaires représentent 65% de l'épargne collectée ; la transition énergétique fait ainsi écho aux valeurs coopératives et régionales de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes.

Epargne BTE collectée



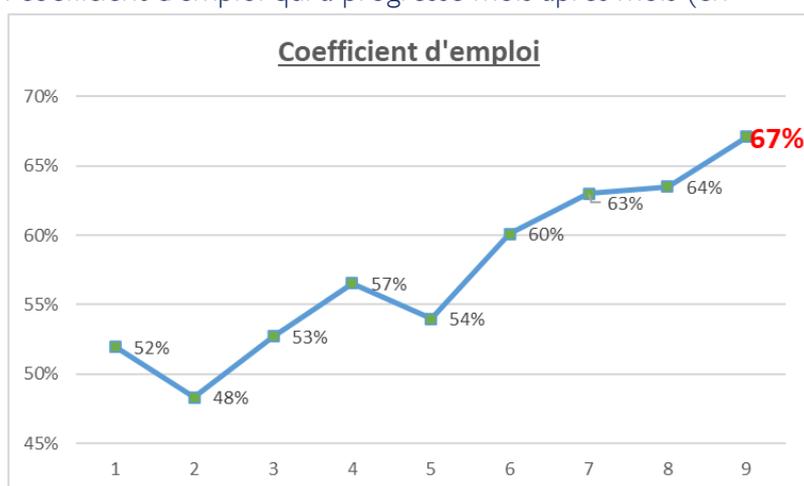
■ Entreprises ■ Particuliers sociétaires ■ Particuliers non sociétaires

II.3 - Le coefficient d'emploi

Le coefficient d'emploi est le rapport entre les crédits accordés et l'épargne collectée. La promesse de réemploi de l'épargne vers le financement de projets de transition énergétique sera tenue lorsque le coefficient d'emploi atteindra les 100%.

Au 30 septembre 2021, nous n'y sommes pas encore (67.1%) ce qui est normal dans la mesure où les dossiers de crédits de transition énergétique peuvent être longs à instruire et mettre plusieurs mois entre la date où un porteur de projet nous soumet son dossier et le moment où nous accordons le crédit.

Cela dit, la dynamique est forte avec un coefficient d'emploi qui a progressé mois après mois (en partant de zéro en septembre 2020). Les 130 dossiers en cours d'instruction pour 137 M€ (sur lesquels on a un historique de conversion en crédits à hauteur de 54%) nous rendent confiants pour atteindre durablement un taux d'emploi à 70% à compter de la fin de l'année 2020 et atteindre les 100% en 2022.



II.4 - Analyse des crédits octroyés

Nous analyserons successivement :

- La structure générale des crédits accordés
- Un focus sur les crédits aux énergies renouvelables
- Un focus sur les crédits à l'efficacité énergétique
- Un focus sur les crédits à l'innovation
- Une vision territoriale des crédits accordés

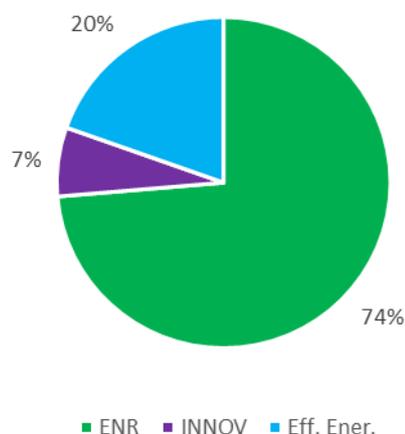
II.4.1 - Vue générale

La Banque de la Transition Énergétique par BP Aura a octroyé 102.6 millions d'euros de crédit dédiés à la transition énergétique depuis sa création. Cela représente une multiplication entre 4 et 5 fois des volumes de crédits de transition énergétique accordés par BP Aura par rapport à la situation d'avant la création de la BTE.

Par nature, les crédits octroyés aux énergies renouvelables ont représenté 74% des montants accordés, contre 20% à l'efficacité énergétique et 7% à l'innovation.

Ce mix de crédits a évolué au cours de la période, l'efficacité énergétique prenant une part de plus en plus importante au gré des offres et des partenariats dédiés déployés par la BTE au cours de l'année 2021. Notre objectif est d'augmenter sur les années à venir la part de l'efficacité énergétique, indispensable à la décarbonation durable de l'économie régionale.

Crédits octroyés - en montants



II.4.2 - Focus sur les énergies renouvelables (EnR)

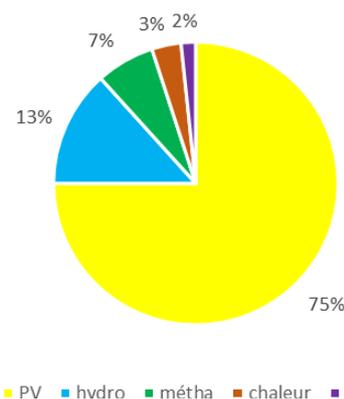
Sur une année, nous avons reçu 240 dossiers. Sur ce total, 128 sont en cours d'instruction, 60 ont déjà été accordés, 25 ont été abandonnés par le client en cours de route, 12 ont été refusés par la banque et 15 ont été financés par un autre établissement de crédit.

En nombre, c'est la filière photovoltaïque qui représente les 3/4 des dossiers étudiés, dont 1/3 en provenance de nos clients exploitants agricoles. Il s'agit aussi souvent de projets de petite taille, en injection, autour de 100 kWc, qui correspondent bien à cette ambition de la BTE d'accompagner tous nos clients vers leur transition en « démocratisant » le solaire grâce à nos partenaires installateurs et à des solutions de financement simples, rapides et sécurisées.

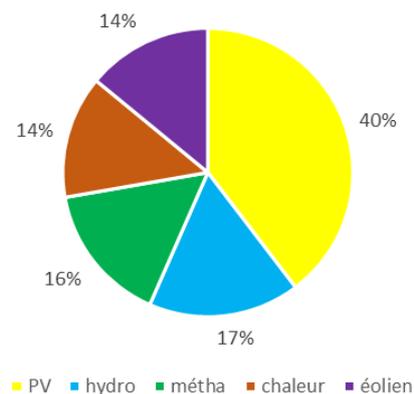
En termes de montants, cette fois, la répartition est beaucoup plus équilibrée. La filière photovoltaïque représente 40% des montants mais les filières de méthanisation, d'hydroélectricité, de réseaux de chaleur et d'éolien représentent chacun autour de 15 % des crédits octroyés compte tenu du montant unitaire plus important de ce type de projets.

Notre ambition est de continuer à nous développer résolument sur les filières de méthanisation et d'hydroélectricité sur lesquelles il y a un fort potentiel régional et où nous avons développé une expertise robuste. En revanche, l'éolien terrestre en Auvergne Rhône Alpes nous semble disposer d'un potentiel plus limité.

Dossiers ENR accordés - par filières en nombre



Dossiers ENR accordés - par filières en montants



II.4.3 - Focus sur l'Efficacité Energétique

Par efficacité énergétique, nous entendons l'ensemble des actions conduisant à la réduction de la consommation d'énergie des acteurs économiques. Il s'agit ainsi de la rénovation énergétique des bâtiments, de l'efficacité des équipements, du passage à une mobilité propre et de la réduction de l'empreinte carbone des industries et des services.

Sur cette thématique, la Banque de la Transition Energétique par BP AURA a accompagné ses clients pour plus de 20 millions d'euros, répartis à 89% autour de la rénovation énergétique des bâtiments et 11% autour de la mobilité.

C'est encore trop peu car l'efficacité énergétique est un enjeu majeur de décarbonation de notre économie régionale ; notre ambition est d'augmenter significativement cette part en 2022. Pour ce faire, nous comptons sur les partenariats que nous avons conclus au cours du printemps et de l'été 2021 avec les entreprises Cozynergy, Naldeo Technologies & Industries et Economies d'Energie ainsi qu'avec les Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Ces partenariats sont en cours de déploiement au sein du réseau de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes.

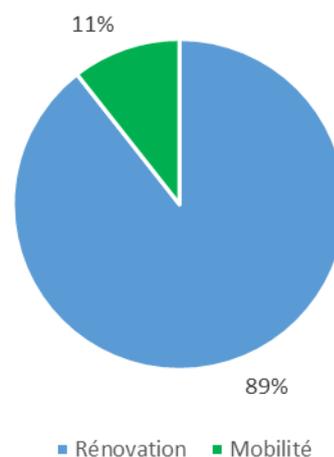
Pour entrer un peu plus dans le détail :

- **La rénovation énergétique** a concerné à 76% des particuliers pour des travaux d'efficacité énergétique dans leur résidence principale, financés à 85% sous forme d'éco-PTZ (875 dossiers). Sur cette thématique, notre ambition est de financer des projets de rénovation globale et performante, c'est la raison de nos partenariats présents ou futurs avec Cozynergy, l'Alec69 et l'ALTE. Les autres 24% portent sur la rénovation énergétique d'entreprises, notamment sur une grosse opération de rénovation performante d'un hôtel en station de montagne.

A noter également une réelle déception (aucun dossier) sur la rénovation énergétique des copropriétés privées pour laquelle la réglementation actuelle complexifie inutilement le financement. Je suis convaincu que seule une profonde réforme permettant à la copropriété (et non chacun des copropriétaires) d'emprunter, tout en attachant l'emprunt aux lots (et non aux personnes) permettra de déboucler cette situation et d'accélérer enfin sur ce sujet d'importance majeure.

- **La mobilité** a concerné à la fois le financement de flottes d'entreprises en véhicules propres et celui du financement de stations de recharges électriques ou GNV. Notre ambition est d'accompagner nos clients entreprises, PME et artisans vers l'adaptation de leurs flottes aux nouvelles contraintes introduites par les ZFE (Zones à Faibles Emissions).

Dossiers EE accordés - en montants



II.4.4 - Focus sur l'innovation

L'accélération de la transition énergétique passera par de nouvelles technologies, de nouveaux usages, et la Banque de la Transition Energétique est attachée à y contribuer ; elle le fait sous deux formes :

- Le financement de projets d'innovation énergétique d'entreprises d'Auvergne Rhône Alpes en collaboration avec les équipes de la Banque Populaire spécialisées sur l'innovation. 9 projets pour 7 millions d'euros ont ainsi été financés sur la période, portant sur des sujets variés comme : la production d'acides carboxyliques biosourcés à partir de résidus de betteraves, des stations de recharge d'hydrogène vert, la récupération de chaleur fatale, le développement de micro-modules photovoltaïques organiques, l'utilisation d'enzymes pour améliorer la recyclabilité des plastiques ou créer des piles en papier, ...

Notre politique en la matière est d'accompagner des entreprises innovantes dans leurs phases successives de développement technologique, de commercialisation et d'industrialisation dès lors qu'elles disposent d'un modèle économique robuste. Enfin, le principe de la Banque de la Transition Energétique étant de réemployer l'épargne collectée en financements, elle n'intervient qu'en dettes et ne participe pas à des levées de fonds en capital.

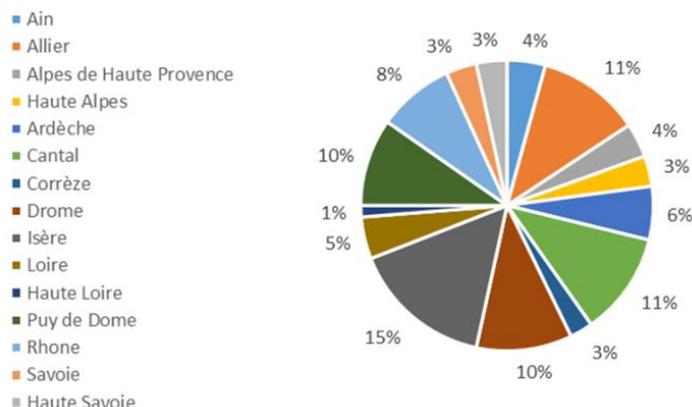
- La participation à des travaux de recherche avec le monde académique à travers la chaire « Energy for Society » de Grenoble Ecole de Management (GEM) et la Chaire Hope pour la lutte contre la précarité énergétique sous l'égide de la fondation de Grenoble INP. La BTE a également contribué financièrement aux travaux de recherche sur l'étude prospective "Emplois, Compétences et Formations Hydrogène en Auvergne-Rhône-Alpes" réalisée par les pôles de compétitivité Tenerdis, CARA et AXELERA, ainsi que l'étude autour des énergies renouvelables thermiques menée par AURA EE. Enfin, elle est mécène des « Grands Ateliers » à travers son projet Solar Decathlon portant sur l'architecture, la construction et la rénovation durables en zone de basse montagne.

II.4.5 – Vision territoriale des crédits accordés

L'une des promesses faites par la BTE est de réemployer l'épargne collectée vers des projets de transition localisés sur le territoire d'Auvergne Rhône Alpes.

C'est l'une des grandes satisfactions de cette première année de la BTE : tous les départements du territoire de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes ont contribué aux projets financés.

Dossiers ENR - localisation - en nombre



CONCLUSION

Cette première année de la Banque de la Transition Energétique a été une année de construction avec des premiers résultats très positifs qui, à mes yeux, valident la pertinence de ce modèle innovant de la BTE et confirment que la mobilisation transparente de l'épargne sera nécessaire aux investissements massifs dont auront besoin les clients de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et de la Banque de Savoie pour financer leur transition énergétique.

Chères épargnantes, chers épargnants, je vous remercie encore une fois de votre confiance et vous assure de notre engagement à poursuivre et approfondir nos travaux en faveur de la transition énergétique de notre chère et belle région Auvergne Rhône Alpes.

Pierre-Henri Grenier

www.banquetransitionenergetique.bpaura.fr